

# De la dénomination des maisons de commerce et lieux de culte en français de Kinshasa

**THOA TSAMBU Gisèle\*\***  
*thoatsambu@gmail.com*

## Résumé

Dans cette analyse, nous comparons les définitions que le Kinois lambda attribue aux lieux de culte chrétien ainsi qu'aux maisons de commerce avec celles que donnent les dictionnaires Larousse 1998, Le Petit Robert 2015 et le Robert Mobile. La conclusion en est que, dans bien des cas, ces définitions ne se recoupent pas. De l'analyse sémique de ces dénominations : pour les lieux de culte, il en ressort deux sèmes (la religion et Dieu ou Jésus-Christ) et pour les maisons de commerce, le sème commun n'est que la vente.

**Mots clés** : Dénomination – définition – maisons de commerce – lieux de culte – analyse sémique.

## Introduction

Le but poursuivi par cet article est de ressortir les définitions que le Kinois lambda attribue aux maisons de commerce disséminées à travers la ville ainsi que les différents lieux de culte que l'on rencontre çà et là à Kinshasa. Les sémantismes de ces noms se réfèrent le plus souvent à l'activité qui y est exercée (pour les officines de commerce), voire pour les lieux de culte, ils traduisent les pratiques religieuses qui s'y rapportent. Dans cette analyse, il est question de la comparaison des définitions des dénominations des lieux de culte et celles des officines de commerce dans les dictionnaires usuels avec les définitions du Kinois lambda.

Nous avons recouru au dictionnaire encyclopédique Larousse de 1998, Le Petit Robert 2015 et le Robert Dixel Mobile pour définir les différents noms de ces lieux de culte et ces officines de commerce.

---

\* Thoa Tsambu Gisèle est Professeur et cheffe de Département des Lettres et civilisation françaises à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Kinshasa.

Notre recherche s'emploie à rapprocher les définitions du locuteur francophone kinois de celles de ces trois dictionnaires de la langue française.

## **I. Le paradigme « nom » en français kinois**

Les choses existantes ne peuvent pas être connues, utilisées ou exploitées, voire manipulées sans être nommées oralement ou mentalement. On ne saurait informer son interlocuteur sur quoi que ce soit sans prêter un nom au concept, à l'idée, à la chose reprise dans le propos.

Il n'est pas non plus possible de penser à un objet, une idée sans au préalable le nommer. Par conséquent, il n'existe pas un concept ou un nom qui ne renvoie pas à quelque chose qui existe, connu ou non.

« La dénomination consiste à traduire par un nom (simple, dérivé ou composé) un objet réel. » (Dubois Jean et alii, 2012 : 134)

Pour Rey Alain (1970 : 30) « (...) les mots sont des sons distincts et articulés, dont les hommes ont fait des signes pour marquer ce qui se passe dans leur esprit (...) Les objets de nos pensées étant (...) ou des choses, ou des manières des choses : Les mots destinés à signifier tant les choses que les manières s'appellent *Noms*. »

Tout nom renvoie à un objet soit concret, soit abstrait. Du point de vue linguistique, le nom renvoie à l'une des catégories grammaticales du signe linguistique.

Apothéloz Denis (2002 : 4) affirme « que Saussure a établi que le signe linguistique est constitué d'un signifiant et d'un signifié. Le terme « signifiant » désigne la face sensible du signe : si on considère la réalité langagière orale, le signifiant est donc la séquence acoustique par laquelle nous percevons le signe. Le terme « signifié » désigne quant à lui la face intelligible du signe, son contenu (...) Le signifiant lui-même, en tant que fait de langue, (par opposition à un fait de parole), est l'empreinte mémorielle d'une séquence acoustique »

En Grammaire du français contemporain, il existe plusieurs sortes des noms : nom commun, nom propre, nom concret, nom abstrait. Le nom ou substantif est le mot qui sert à désigner les êtres animés et les choses,

parmi ces dernières, on range, en grammaire, non seulement les objets, mais encore les actions, les sentiments, les qualités, les idées, les abstractions, les phénomènes, etc. du point de vue de leur extension logique, on subdivise les noms en noms communs et noms propres... L'étude va porter sur l'analyse en compréhension des noms communs des lieux de culte et de ceux des maisons de commerce.

## **II. Les lieux de culte chrétien**

Les lieux de culte chrétien sont divers et diversifiés. Il y a le culte catholique, orthodoxe, protestant, et les derniers issus de protestantisme, les *églises de réveil spirituel*. Contrairement aux autres regroupements cités, les églises de réveil ont généralement la particularité d'appartenir au pasteur qui en est l'initiateur responsable. C'est le plus souvent lui qui donne l'orientation de son regroupement. Quand bien même ces dernières années il y aurait des tentatives de regroupement sous forme des Assemblées de Dieu ou des communautés évangéliques, il reste tout de même une autonomie pour chacune d'elle. Ces regroupements des lieux de culte ont diverses appellations : église, assemblée chrétienne, ministère, centre évangélique, église évangélique, communauté évangélique, mission, mission évangélique, communauté, ...

Comme dit ci-dessus, ces regroupements portent leurs appellations selon le bon vouloir du pasteur ou évangéliste qui se trouve à sa tête. Aussi, nous a-t-il été judicieux de nous référer à l'un d'eux<sup>1</sup>, qui a contacté ses pairs pour donner des explications conformes à leur entendement.

### **II.1. Définitions des lieux de culte**

Assemblée chrétienne : regroupement des enfants de Dieu qui suivent la vie du Christ.

Assemblée de Dieu : communauté entière de ceux qui croient en Christ et qui appartiennent à Dieu (ou au Christ). La communauté de ceux qui croient en Christ et qui habitent une ville particulière et qui se réunissent régulièrement au nom du Christ. La communauté ou l'assemblée de ceux qui suivent Christ, que Dieu a appelés et réunis

---

<sup>1</sup> Le pasteur Tharcisse

pour former le peuple de la nouvelle alliance. Une réunion ou un rassemblement des personnes qui croient en Christ (synonyme de Communauté).

Centre évangélique présente les mêmes aspects que l'Eglise évangélique, mais le Centre a en outre mission de former le peuple de Dieu avec les cours de Bible, les affermisements.

Communauté évangélique est celle qui tient à se soumettre au Christ en affirmant que la Bible est la parole de Dieu. La Bible : le code de conduite de notre vie, la révélation de Dieu à l'homme.

Eglise : est l'ensemble des hommes qui ont quitté la vie du monde, les pratiques du monde pour se tourner vers le Christ qui est devenu leur Seigneur et Sauveur personnel.

Eglise évangélique, il y a des églises non Evangéliques où la tradition, les philosophies, la sagesse humaine sont mises au même titre que la parole de Dieu. Eglise qui est fondée sur l'Evangile, qui tire ses enseignements de l'Evangile.

Ministère est une charge, une fonction, un service. Le ministère est un service de ceux qui répondent au besoin des autres.

Ministère chrétien, c'est aussi un service qu'un (e) croyant (e) accomplit selon un appel particulier de Dieu pour l'Eglise et la mission.

Mission évangélique, une mission est toute entreprise ayant pour but de propager la bonne nouvelle de Jésus-Christ en répondant à l'appel lancé par Jésus-Christ dans Matthieu 28, 19-20.

## II.2. Définitions des dictionnaires

Noms	Le Robert Dixel mobile	Larousse 1998	Le Ro
Assemblée chrétienne	<b>Assemblée</b> : personnes réunies en un même lieu, réunion des membres d'un corps constitué ou d'un groupe de personnes, régulièrement convoqués pour délibérer	Réunion des personnes dans un même lieu. Ensemble institutionnel ou statutaire de personnes formant un corps constitué, une société.	Perso même comm Réun d'un d'un perso convo

	<p>en commun d'affaires déterminées.</p> <p><b>Chrétien</b> : qui professe la foi en Jésus-Christ</p>	<p>Qui appartient au Christianisme</p>	<p>en c déter</p> <p>Qui Jésus</p>
Assemblée de Dieu	<p><b>Assemblée</b> : personnes réunies en un même lieu, réunion des membres d'un corps constitué ou d'un groupe de personnes, régulièrement convoqués pour délibérer en commun d'affaires déterminées.</p> <p>(de) <b>Dieu</b> : Être éternel, unique, créateur et juge</p>	<p>Réunion des personnes dans u même lieu. Ensemble institutionnel ou statutaire de personnes formant un corps constitué, une société.</p> <p>Être suprême, créateur de toutes choses, principe de salut pour l'humanité, dans les religions monothéistes</p>	<p>Person même comm Réun d'un d'un perso convo en c déter</p> <p>Être créate</p>
Eglise	<p>Ensemble des chrétiens, ensemble des fidèles unis dans une communauté particulière.</p>	<p>Société religieuse fondé par Jésus-Christ. Communauté chrétienne</p>	<p>Enser Enser (chré comm</p>
Eglise évangélique	<p><b>Eglise</b> : Ensemble des chrétiens, ensemble des fidèles unis dans une communauté particulière.</p> <p><b>Evangélique</b> : relatif ou conforme à l'Évangile. Qui est de la religion protestante, fondée sur les Évangiles</p>	<p>Société religieuse fondé par Jésus-Christ. Communauté chrétienne</p> <p>Relatif à l'Évangile ; contenu dans l'Évangile, conforme aux préceptes de l'Évangile.</p>	<p>Enser Enser (chré comm</p> <p>Relat l'Éva religi fondé</p>
Centre évangélique	<p><b>Centre</b> : lieu caractérisé par l'importance de ses activités, de son influence.</p> <p><b>Evangélique</b> : relatif ou conforme à l'Évangile. Qui est de la religion protestante, fondée sur les Évangiles</p>	<p>Lieu où sont rassemblées des personnes.</p> <p>Relatif à l'Évangile ; contenu dans l'Évangile, conforme</p>	<p>Lieu l'imp activi influe</p> <p>Relat l'Éva religi fondé</p>

		aux préceptes de l'Évangile.	
Communauté	Groupe social dont les membres vivent ensemble, ou ont des biens, des intérêts communs. Groupe de religieux vivant ensemble.	Ensemble de personnes unies par des liens politiques, économiques ou par une culture commune. Société de religieux soumis à une règle commune.	Groupe de membres ensemble, biens, des, Groupe vivant
Communauté évangélique	<b>Communauté</b> : Groupe social dont les membres vivent ensemble, ou ont des biens, des intérêts communs. Groupe de religieux vivant ensemble.  <b>Évangélique</b> : relatif ou conforme à l'Évangile. Qui est de la religion protestante, fondée sur les Évangiles	Ensemble de personnes unies par des liens politiques, économiques ou par une culture commune. Société de religieux soumis à une règle commune.  Relatif à l'Évangile ; contenu dans l'Évangile, conforme aux préceptes de l'Évangile.	Groupe de membres ensemble, biens, des, Groupe vivant  Relatif à l'Évangile ; contenu dans l'Évangile, conforme aux préceptes de l'Évangile.
Ministère	Charge remplie par le prêtre, le pasteur.	Fonctions, charge que l'on exerce, notamment en parlant du sacerdoce.	Charge de prêtre, Sacerdote
Ministère chrétien	<b>Ministère</b> : Charge remplie par le prêtre, le pasteur.  <b>Chrétien</b> : qui professe la foi en Jésus-Christ	Fonctions, charge que l'on exerce, notamment en parlant du sacerdoce.  Qui appartient au Christianisme	Charge de prêtre, Sacerdote  Qui est Jésus
Mission	Charge de propager une religion ; prédications et œuvres accomplies à cet effet.	Organisation visant à la propagation de la foi, établissement de missionnaires.	Charge de religion ; œuvre accomplie à cet effet.
Mission évangélique	<b>Mission</b> : Charge de propager une religion ; prédications et œuvres accomplies à cet effet.	Organisation visant à la propagation de la foi, établissement de missionnaires.	Charge de religion ; œuvre accomplie à cet effet.

	<b>Évangélique</b> : relatif ou conforme à l'Évangile. Qui est de la religion protestante, fondée sur les Évangiles	Relatif à l'Évangile ; contenu dans l'Évangile, conforme aux préceptes de l'Évangile.	Relatif à l'Évangile ; l'Évangile religieux fondé

### II.3. Analyse sémique des lieux de culte

« Le sème est l'unité minimale de signification, non susceptible de réalisation indépendante, et donc toujours réalisée à l'intérieur d'une configuration sémantique. Par exemple, l'analyse sémique rend compte de l'opposition *chaise* vs *fauteuil* par l'adjonction, au sémème de chaise (composé des sèmes S1, S2 ; S3, S4 ; « avec dossier », « sur pieds », pour une seule personne », « pour s'asseoir »), du sème « avec bras », absent du sémème de chaise et présent dans le sémème de fauteuil. » (Dubois, Jean et alii, 2012 : 134)

Il ressort des recherches sur les noms de ces lieux de culte que les dictionnaires ont une autre approche quant à leur contenu sémique. Ils ne définissent que les noms simples, aucun des dictionnaires ne définit les lexies composées telles que Communauté évangélique, Mission évangélique, Ministère chrétien, etc. alors même qu'ils y définissent Communauté internationale, commission rogatoire, centre de gravité, ... Ces composés sont dits « endocentriques » parce que « la présence d'un élément subordonné à l'autre ne change pas les rapports de celui-ci avec le reste de l'énoncé... » (Mitterrand, Henri, 2000 : 48)

L'élément commun entre toutes ces définitions s'avère être la religion (Mission évangélique, Communauté évangélique). Un autre sème qui les caractérise, mais qui ne se laisse pas trop transparaître, c'est Dieu ou Jésus-Christ (Centre chrétien, Eglise, Ministère chrétien).

### III. Dénominations des officines de commerce

Avant les années 90, la plupart des Kinois s'approvisionnaient en denrées alimentaires dans les « wenze »<sup>2</sup>, « zando »<sup>3</sup>. Pour ce qui est des petits achats<sup>4</sup> (savons, biscuit, lait de beauté, ...) ils s'effectuaient dans les « ligablos »<sup>5</sup> du coin de la rue. Avec le temps, il y a eu l'avènement des alimentations où étaient vendues des denrées importées (boîtes de lait, conserve, vin, whisky, ...), réservées plus ou moins à une certaine classe sociale. Ces alimentations avaient belle allure. Contrairement au ligablo<sup>6</sup>, c'était des officines très soignées, bien éclairées (avec lumière électrique). Le commun de Kinois qui se lançait dans le commerce plus ou moins reconnu dans le registre de commerce de la zone, l'exerçait soit dans un « établissement » (Ets en sigle, ex. Ets Talo malam), soit dans une boutique (ex. Boutique Lebon). Ces deux officines vendaient, à quelques exceptions près, les mêmes produits ; la différence résidait dans leur taille. Les Ets étaient plus grands et les boutiques étaient de dimension plus petite.

La plupart des alimentations de la cité ont muté soit en « Alimentation & vivres frais », soit en « Vivres frais ». Les « Alimentations » proprement dites ont disparu face à la concurrence des Supers marchés des Asiatiques. La classe moyenne de la population se fie plus à ces Supers marchés quant à la variété des produits qu'ils proposent qui vont des babioles aux produits haut de gamme.

De fil en aiguille, nous assistons au foisonnement d'autres officines telles que M<sub>son</sub>, dépôt, shop, salon de coiffure, staff, espace, boutique d'habillement, quincaillerie, pharmacie, terrasse, restaurant, etc.

A quoi se réfèrent ces différentes appellations ?

### **III.1. Définitions des maisons de commerce en langage kinois**

*Boutique d'habillement* représente généralement une maison de vente des habits importés, de la maroquinerie, des produits de beauté et des

---

<sup>2</sup> Wenze, du lingala marché ou petit marché

<sup>3</sup> Zando, du lingala grand marché

<sup>4</sup> Les produits de cette catégorie étaient en majorité fabriqués localement, généralement c'était des produits de Marsavco

<sup>5</sup> Ligablo (origine inconnue) voir ma thèse

<sup>6</sup> Le ligablo était éclairé par des lampes tempête



bijoux, aussi peut-on y trouver des extensions, des perruques et des tissages appelés communément « plantes ». Elle est synonyme de Maison d'habillement.

*Mson* est un sigle qui renvoie à Maison. C'est une enseigne fourre-tout : on y vend à manger, de l'habillement, des matériels informatiques, etc. On peut y trouver aussi des cartes prépayées à vendre. En cela, il se confondrait au Shop.

Le *Shop* (mot anglais) est une maison de vente des cartes prépayées en gros et en détail. On y vend aussi des téléphones portables, des périphériques d'ordinateurs. En somme, l'activité principale d'un shop est la vente des matériels de communication et leurs satellites. La vente des cigarettes, des liqueurs et autres produits en quantité limitée n'est que complémentaire.

*Maison de couture*, comme le nom l'indique, est une officine de confection des habits. La vente étant de mise actuellement dans la mentalité kinoise, la majorité d'entre elles ne se limitent plus à la couture, mais bien plus, elles vendent aussi des habits soit confectionnés sur place soit importés.

*Dépôt ciment*. Il est le lieu de vente des sacs de ciments en gros comme en détail. Il a la particularité, contrairement aux autres officines, de ne vendre qu'un seul produit : le ciment.

*Dépôt boissons* fait office de lieu de vente des boissons alcoolisées et boissons sucrées en grande quantité. Il s'approvisionne directement auprès des entreprises brassicoles. Il fait le relais entre la brasserie et les bars voire les consommateurs<sup>7</sup>. Il arrive que le dépôt vende en détail : il se confond avec le Staff ou la Terrasse. Il y a aussi des dépôts boissons qui revêtent tous ces rôles, c'est-à-dire qu'il est à la fois Dépôt-Terrasse-Staff-Espace.

*Dépôt relais*, lieu de transaction des entreprises de panification où sont servis les vendeurs des pains en détail. Ces vendeurs prennent des pains en grande quantité pour le revendre aux consommateurs. Ce sont eux

---

<sup>7</sup> Les personnes qui achètent en grande quantité à l'occasion des cérémonies festives.

les clients principaux des boulangeries, qui, moyennant une rémunération mensuelle, revendent aux consommateurs clients kinois.

Le dépôt relais peut aussi être un dépôt relais des boissons. Actuellement la majorité de ces dépôts se sont mués en Staff, Terrasse ou Espace.

Le *staff* est un bar en plein air où est servie la boisson aux abonnés réguliers qui se réunissent fréquemment. Ce mot est une figure de style. Ce sont les personnes qui consomment la boisson régulièrement qui constituent le staff ; mais par synecdoque, il ne représente plus les personnes mais le lieu où celles-ci se réunissent.

*Espace*, comme le mot l'indique, désigne un lieu de vente des boissons où se réunissent en plein air des individus aux fins de consommer la boisson. Les sociétés brassicoles viennent y organiser des « actions »<sup>8</sup> Il est synonyme de Terrasse, Staff.

La *terrasse* est synonyme, dans le langage kinois, de Staff et d'Espace. Il y est servi de la boisson, en revanche la clientèle est variée, quand bien même il y aurait des habitués. Elle est le plus souvent régie sous le label d'une brasserie. Dans une Terrasse, à côté de débit de boissons se dresse une gargote où les consommateurs des boissons se délectent en repas cuits à la va vite : papillote de poisson, grillades<sup>9</sup>, ...

La *Quincaillerie* se réfère à une officine de vente des matériaux de construction (plomberie, électricité, charpenterie, ...)

La *Pharmacie*. Pendant longtemps à Kinshasa, nous avons assisté à la vente des produits pharmaceutiques en détail dans des maisons appelées Pharmacie, leur activité ne se résumait qu'à la vente. Actuellement, il y a prolifération des Dépôts pharmaceutiques, qui eux, vendent des médicaments et autres produits médicaux en gros. Ces

---

<sup>8</sup> Action : il y a action lorsque la brasserie demande au (à la) propriétaire de l'espace de vendre la bière au prix de l'usine moyennant une prime, dans le but d'écouler beaucoup plus de boissons que d'habitude pour maximiser des bénéfices pour la brasserie.

<sup>9</sup> Récemment le repas le plus prisé est « le poulet mayo » : poulet fumé grillé avec de la mayonnaise.

Dépôts pharmaceutiques s’approvisionnent auprès des « Pharmacies »<sup>10</sup> pour desservir à leur tour les Pharmacies.

*Le Restaurant*, lieu où est servi le repas moyennant un tarif. Généralement, on trouve ce genre d’activité dans l’enceinte voire aux alentours des marchés pour permettre aux vendeurs qui y passent toutes leurs journées de se nourrir. Signalons qu’actuellement ces restaurants ont comme appellation « malewa »

Il y a des maisons de commerce qui ont comme raison sociale *Chez*. *Chez* peut être un bar, une maison d’habillement, une boutique, ... en somme il est une enseigne fourre-tout. Exemple, Chez Ntemba (Boite de nuit), Chez Noëlla (Dépôt boissons), Chez Flore (Restaurant), Chez le Conseiller (site touristique), Chez Bibi Fleuve (Restaurant) , etc.

Comparativement à ce que nous avons relevé comme définition selon l’entendement du Kinois, nous reproduisons dans les lignes qui suivent les définitions des dictionnaires de référence : Le Larousse 1998, le Robert 2015 et le Robert dixel mobile. Nous ne prendrons que la partie de la définition qui se rapproche au mieux de notre maison de commerce.

### III.2. Définitions des dictionnaires

Noms	Le Robert Dixel Mobile	Larousse 1998	Le Robert 2015
Alimentation	Commerce, industrie des denrées alimentaires. Syn. Magasin d’alimentation.	Commerce des produits servant à s’alimenter.	Commerce, industrie des denrées alimentaires. Syn. Magasin d’alimentation
Boutique	Petit local où un commerçant, un artisan expose, vend sa marchandise. Syn. Magasin.	Local où se tient un commerce de détail. Magasin où un grand couturier vend sous sa griffe des accessoires ou	Petit local où un commerçant, un artisan expose, vend sa marchandise. Syn. Magasin

---

<sup>10</sup> Pharmacie comme usine de fabrication des produits médicaux.

		des articles de confection.	
Chez	Préposition, dans la demeure de, au logis de (qqn).	Préposition, dans la demeure, le logis de, dans le local professionnel de	Préposition
Dépôt	Lieu où l'on dépose certaines choses, où l'on garde du matériel. Synonyme dépotoir, entrepôt, magasin.	Lieu où l'on dépose certaines choses, où l'on gare certains véhicules. Syn. Magasin, entrepôt.	Lieu où l'on dépose certaines choses.
Espace	Milieu géographique où vit l'espèce humaine.	Surface, milieux affectés à une activité, à un usage particulier.	Milieu idéal dans lequel sont localisées les perceptions
Etablissement (Ets)	Ensemble des installations établies pour l'exploitation, le fonctionnement d'une entreprise ; cette entreprise. Synonymes : magasin, maison, usine.	Entreprise commerciale ou industrielle. Synonyme : maison.	Ensemble des installations établies pour l'exploitation, le fonctionnement d'une entreprise ; cette entreprise.
Maison (Mson)	Entreprise commerciale. Etablissement où l'on travaille. Synonyme Etablissement, Firme.	Entreprise commerciale ou industrielle. Syn. Etablissement, firme.	Entreprise commerciale. Syn. Etablissement, firme.
Pharmacie	Magasin où l'on vend des médicaments, des produits, objets et instruments destinés aux soins du corps et où l'on fait certaines préparations.	Magasin, local où l'on prépare, où l'on vend des médicaments.	Magasin où l'on vend des médicaments, des produits, des objets et instruments destinés aux soins du corps et où l'on fait certaines

			préparations. Syn. Officine
Quincaillerie	Ensemble d'ustensiles et de petits produits utilitaires en métal, industrie de ces objets où magasin où ils sont vendus.	Ensemble d'objets, d'ustensiles en métal servant au ménage, à l'outillage ; industrie correspondante. Magasin où l'on vend ces objets.	Ensemble d'ustensiles et de petits produits utilitaires en métal. Industrie de ces objets ou magasin où ils sont vendus.
Restaurant	Etablissement public où l'on sert des repas moyennant paiement.	Etablissement public où l'on sert des repas moyennant paiement.	Etablissement où l'on sert des repas moyennant paiement
Shop	—	—	—
Staff	Groupe formé par des dirigeants d'une entreprise, d'une organisation. Groupe de personnes travaillant ensemble.	Groupe formé par des dirigeants d'une entreprise, d'une organisation. Groupe de personnes travaillant ensemble.	Groupe de travail. Equipe dirigeante.
Terrasse	Partie du trottoir longeant un café, un restaurant, où sont disposées des tables pour les consommateurs.	Partie du trottoir longeant un café, un restaurant, où sont disposées des tables pour les consommateurs.	Partie d'un café qui déborde sur le trottoir (en plein air ou couverte).

### III.3. Analyse sémique des maisons de commerce

Il ressort de l'analyse sémique de différentes dénominations ce qui suit, la majorité de définitions que les Kinois attribuent à ces officines n'abordent qu'un seul sème de leur activité, à savoir « la vente ». Or, ces établissements ont comme sème commun « la fabrication » des médicaments (Pharmacie), des denrées alimentaires (Alimentation), des objets en métal (Quincaillerie).

Boutique, restaurant et alimentation ont plus ou moins la même définition, en revanche pour Boutique d'habillement, selon la définition des dictionnaires, elle serait redondante parce que c'est le lieu où un couturier vend des articles d'habillement. Le complément du nom habillement est itératif.

Ce que le Kinois appelait restaurant correspondait bien à la définition, à quelques exceptions près : hygiène approximative, cuisson des repas à ciel ouvert, service assuré par au maximum deux personnes qui font office de cuisinière et de serveur, ... En revanche, un restaurant doit avoir une cuisine bien soignée, un service de table, une carte et selon les dimensions, un ou plusieurs serveurs. C'est à raison que les Kinois lui préfèrent actuellement l'appellation « malewa » et le nom Restaurant conserve son référent de restaurant gastronomique revêtu de tous ses qualificatifs.

La définition de *Dépôt*, *Chez*, *Staff*, *Espace* ne se conforme pas à celle des dictionnaires. Ces différentes appellations ne renvoient pas à un commerce quelconque. Les dictionnaires ne définissent pas du tout les syntagmes nominaux Dépôt ciment, Dépôt relais, Dépôt boissons Dépôt pharmaceutique. Tous ces composés ne figurent dans aucun d'eux. Ce sont des syntagmes créés par les Kinois pour nommer les activités qui s'y prêtent. Le français définit du moins « dépôt-vente » qui est un magasin dans lequel des particuliers déposent ce qu'ils veulent vendre.

*Chez*, comme Larousse 1998 le définit, se réfère à un lieu professionnel où s'effectue des échanges des services autres que les produits alimentaires à vendre. Le Robert 2015 n'en donne pas une définition se rapportant à la vente ni à une quelconque industrie.

*Shop* est un mot anglais, les dictionnaires ne le définissent pas. On n'y rencontre guère que shopping qui est le fait d'aller de magasin en magasin pour regarder et acheter. Le dictionnaire anglais/français le traduit en Boutique. Il connaît une réduction de sens dans la mesure où il ne se limite qu'à la vente des appareils téléphoniques et leurs accessoires.

Etablissement, Maison, Terrasse connaissent les mêmes procédés sémantiques. Etablissement et Maison ne sont réduits qu'au seul aspect commercial, le sémantisme de firme industrielle est ignoré du langage

kinois. Terrasse se voit accolé le sens d'un débit de boissons alors qu'elle ne renvoie qu'à un espace pour la consommation et non à une enseigne de vente.

## **Conclusion**

Le réel est défini selon les conventions de chaque peuple, selon leur vécu quotidien. Le locuteur kinois a défini chacun des termes relatifs aux Eglises de réveil et aux maisons de commerce selon son entendement. Nous avons confronté ces définitions aux définitions données par le Larousse édition 1998, Le Robert édition 2015 et le Robert Dixel mobile. De ces comparaisons ils ressortent des divergences et des ressemblances dans les différents dictionnaires face à la signification que donne le Kinois lambda à ces dénominations qui ont constitué notre corpus d'étude. Hormis la dénomination *Shop*, qui lui est un nom anglais, toutes les autres proviennent de la langue française. « La signification des mots, semble-t-il, ne peut dépendre d'aucun fait contingent quel qu'il soit, qui appartienne à la réalité, car il nous est toujours possible de décrire la réalité, même lorsque les faits se modifient. » (Searle, John, 1996 : 217)

## **Bibliographie**

Apothéloz, Denis, 2002, *La construction du lexique français. Principes de morphologie dérivationnelle*, Paris, Ophrys.

Dubois, Jean et alii, 2012, *Le Dictionnaire de la Linguistique et des Sciences du langage*, Paris Larousse.

*Dictionnaire encyclopédique Larousse* 1998, Paris, Larousse.

*Le Robert*, 2015,

*Le Robert Dixel* mobile.

Rey, Alain, 1970, *La lexicologie. Lectures*, Paris, Klincksieck.

Mitterrand, Henri, 2000, *Les mots français*, Que sais-je ? Dixième édition, Paris, PUF.

Searle, John, 1996, *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage*, Hermann, Editeurs des Sciences et des Arts, Paris.